

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

12/06/2013

Dossier complet le :

25/06/2013

N° d'enregistrement :

F01113P0124

1. Intitulé du projet

Défrichement de 1,4 ha sur la commune de Montigny-le-Bretonneux.
A l'angle de l'Avenue de Volta et de la Rue Ampère.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

sci GFDI 35.

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M^r Olivier Guinet.

RCS / SIRET

514115219341000101

Forme juridique

sci.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 51.4 | Défrichements soumis à autorisation et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 1,4 ha sur la commune de Montigny-le-Bretonneux à l'angle de l'Avenue de Volta et de la rue Ampère.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'un commerce Grand Frais et d'une Boulangerie La Blachère

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débroussaillage mécanisés et arrachage de souches entre Mars 2014 et mai 2014. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement, la phase d'exploitation concernera les commerces à réaliser.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis au dossier "loi sur l'eau".
Il sera soumis à une demande de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de défrichement (PC 24) pour dépôt de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|--------|
| Surface de plancher : 2274 m ² . | |
| Assiette du projet : 16 103 m ² . | |
| Zone à défricher : 11 000 m ² . | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

11 Avenue de Volta.
78 180 Montigny-Le Bretonneux.

Coordonnées géographiques¹ Long. 2° 24'8" E Lat. 48° 47'58" N.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

2 commerces

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet situé dans un secteur déjà urbanisé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un secteur urbanisé. La zone à défricher fait moins de 2ha et va accueillir un futur bâtiment commercial de moins de 10 000 m² (surface de plancher de 2274 m²).

L'étude du dossier "Loi sur l'eau" montre que notre projet a un faible impact sur son environnement.

Nous estimons donc que nous devons être dispensé de l'étude d'impact.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone boisée.

Station de brage et aire stabilisée existante à l'est de la Parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU, approbation du 22 décembre 2010.
Parcelle du projet soumis au règlement de la zone UEe.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-----|-----|---|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | X | | De l'autre côté de l'avenue de Volta : • Znieff type 2 : Forêt domaniale de Versailles Respectivement à 3 km et 1,6 km, Znieff de type 1 : • Bassin ouest de la croix Bonnet. • Etangs de St Quentin. |
| en zone de montagne ? | | X | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | X | | Proche des Etangs de St Quentin. Proche du Parc Naturel de Chevreuse. |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | X | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|-----|-----|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | X | • Phase chantier : terrassement, pompage d'eau éventuel. • Phase Exploitation : non. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | | X | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | | X | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | X | • En phase travaux, particules fines et MES générées par le chantier : terrassement, pompage eau de forages... • Phase Exploitation : non. |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | X | Idem précédemment lors de la phase travaux. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | Proximité Fort de St Cyr. Proximité Château de Versailles. |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | A proximité Zone Natura 2000 (directive oiseaux) des Etangs de St Quentin (2,5 km du site) A proximité Zone Natura 2000 (directive oiseaux) du Massif de Rambouillet et des zones humides proches (à 4,5 km du site). |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|--|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | Zone boisée à défricher de 1,1 ha près d'un secteur urbanisé. |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques naturels ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Pendant la phase travaux : engins... |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Forte affluence de camion pendant la phase Travaux |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | En phase chantier. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | | <p>X</p> <p>X</p> <p>- Enseigne lumineuse. - Parking éclairée. Pas d'impact au vu des infrastructures environnantes.</p> |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | | <p>X</p> <p>Pollution liée aux flux véhiculaires mais limitée car au cœur des infrastructures environnantes.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | X | <p>Dans le réseau communal mais aucun rejet dans le milieu naturel.</p> <p>Présence de puits d'infiltration mais percolation très faible donc pas d'impact.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | | <p>X</p> <p>- Déchets organiques et d'origine animale stockés dans les locaux réfrigérés à l'intérieur du bâtiment puis évacués. - Les groupes froids font circuler un fluide non toxique et non inflammable. (Espace HSC)</p> |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | | <p>X</p> <p>Projet intégré au cœur d'une zone d'activité et de bureaux. Autoroute et national à proximité.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | | <p>X</p> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet situé dans un secteur déjà urbanisé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un secteur urbanisé. La zone à défricher fait moins de 2ha et va accueillir un futur bâtiment commercial de moins de 10 000 m² (surface de plancher de 2274 m²).

L'étude du dossier "Loi sur l'eau" montre que notre projet a un faible impact sur son environnement.

Nous estimons donc que nous devons être dispensé de l'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

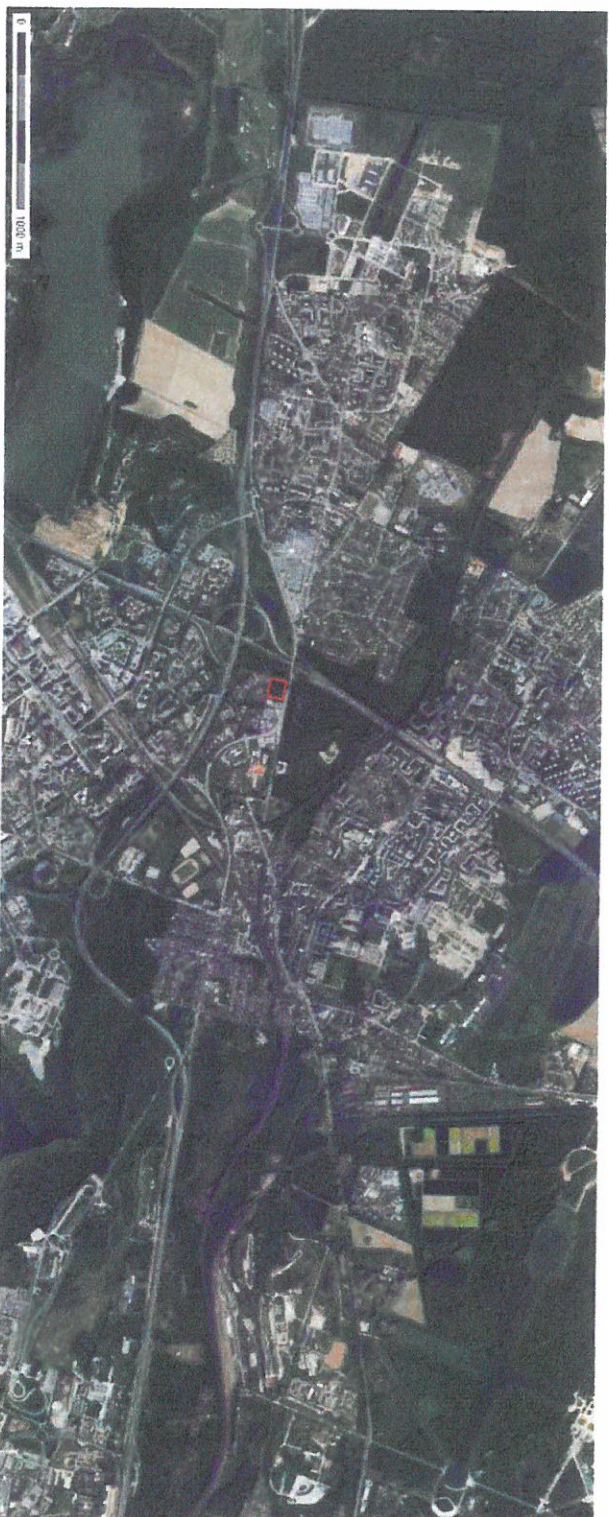
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CHAPONNAY

le. 10 juin 2013

Signature





© IGN 2012 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 03' 10,0" E
Latitude : 48° 47' 58,0" N

ANNEXE 2A - VUE AERIENNE 1-30 000

Légende du plan

- Limite de commune
- Commune

Zonage

- U zone urbaine
- N zone naturelle
- AU zone à urbaniser

Nomenclature des zones

| | |
|------|---------------------------------------|
| UZC | Cœur de ville |
| UVP | Village et patrimoine |
| URM | Résidentiel mixte |
| UR | Résidentiel |
| UE | Economique |
| UEZC | Economique du cœur de ville |
| UM | Ferroviaire |
| AU | A Urbaniser |
| ALV | Ouverte à l'urbanisation (vélo-drome) |
| N | Naturelle |

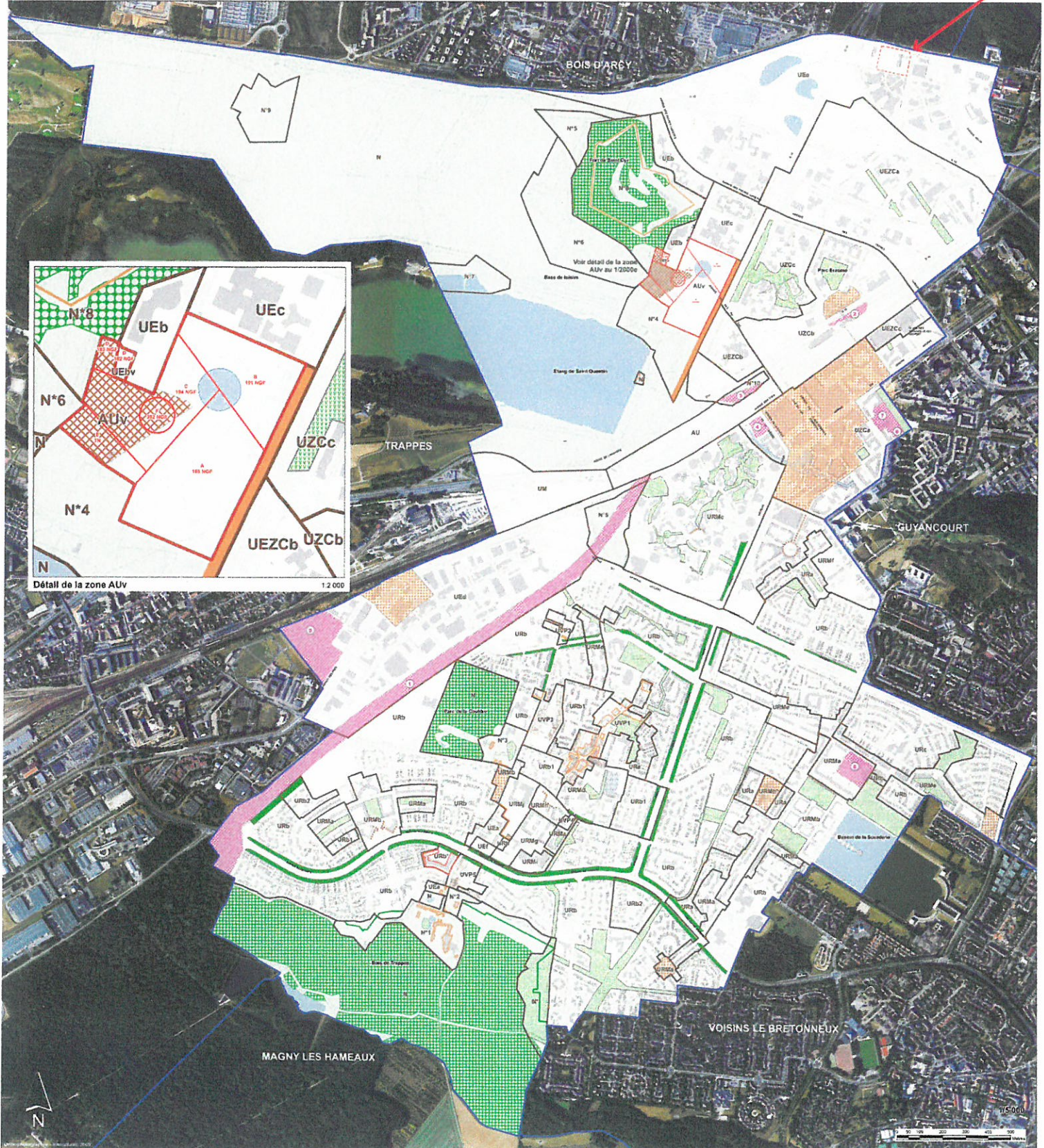
Prescriptions

- Patrimoine bâti et espaces verts**
- Construction ou ensemble de constructions à protéger (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
 - Espaces paysagers vités (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
 - Espaces paysagers médians (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
 - Espaces boisés classés (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
 - Limites des 50 mètres depuis la limite d'un bois de plus de 100 hectares hors des sites urbains classés
- Formes urbaines et hauteurs des constructions**
- Alarge de recul à respecter en zones URB, URM et N4
 - Secteur de hauteur spécifique à respecter en zones URB, UEb et AUv
 - Zone constructible à respecter en zones UVP, URM et UZC
 - Secteur dans lequel l'implantation des constructions en limite réparative est autorisée à respecter en zone URB
- Dispositions spécifiques aux commerces et à l'artisanat**
- Area àocation commerciale ou artisanale imposée (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
 - Area àocation commerciale ou artisanale imposée (art. L. 123-17 du code de l'urbanisme)
- Equipements et aménagements à réaliser**
- Emploiement réservé
 - Emploiement réservé pour accès automobile - Entre 5% et 75% au moins des logements doivent être financés par un prêt acte de 750k (art. L. 123-20 du code de l'urbanisme)

| N° | Destination | Bénéficiaires |
|----|---|---|
| 1 | A 12 | Etat |
| 2 | Gare routière inter urbaine | Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines |
| 3 | Aire des gens du voyage | Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines |
| 4 | Equipement de formation et de recherche | Université |
| 5 | Deuxième cimetière | Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines |
| 6 | Equipement sportif | Ville de Montigny-le-Bretonneux |
| 7 | Extension de l'école | Ville de Montigny-le-Bretonneux |
| 8 | Mansart | Mansart |
| 9 | Conservatoire de musique | Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines |

ANNEXE 2B - PLU

Site de projet

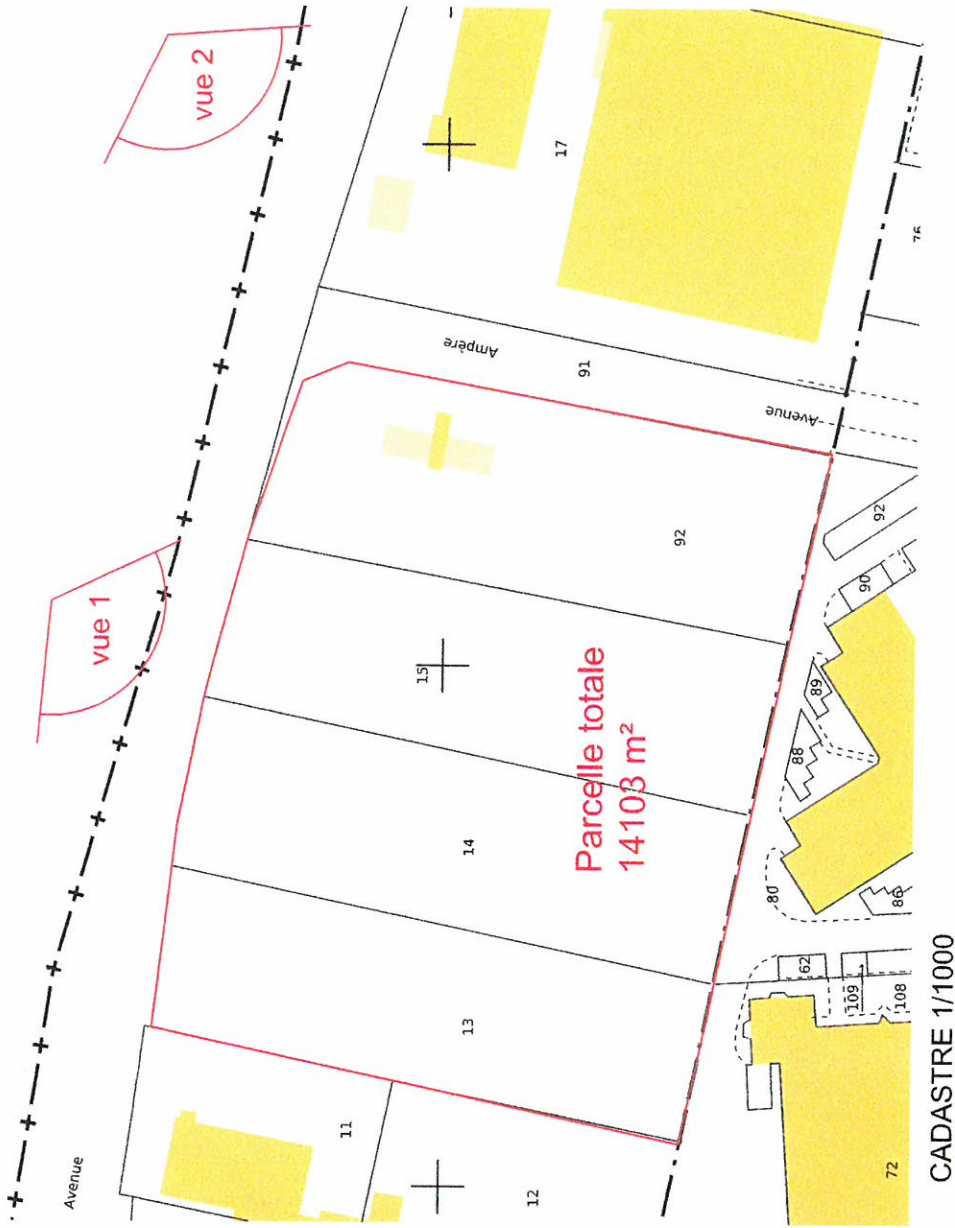




Situation



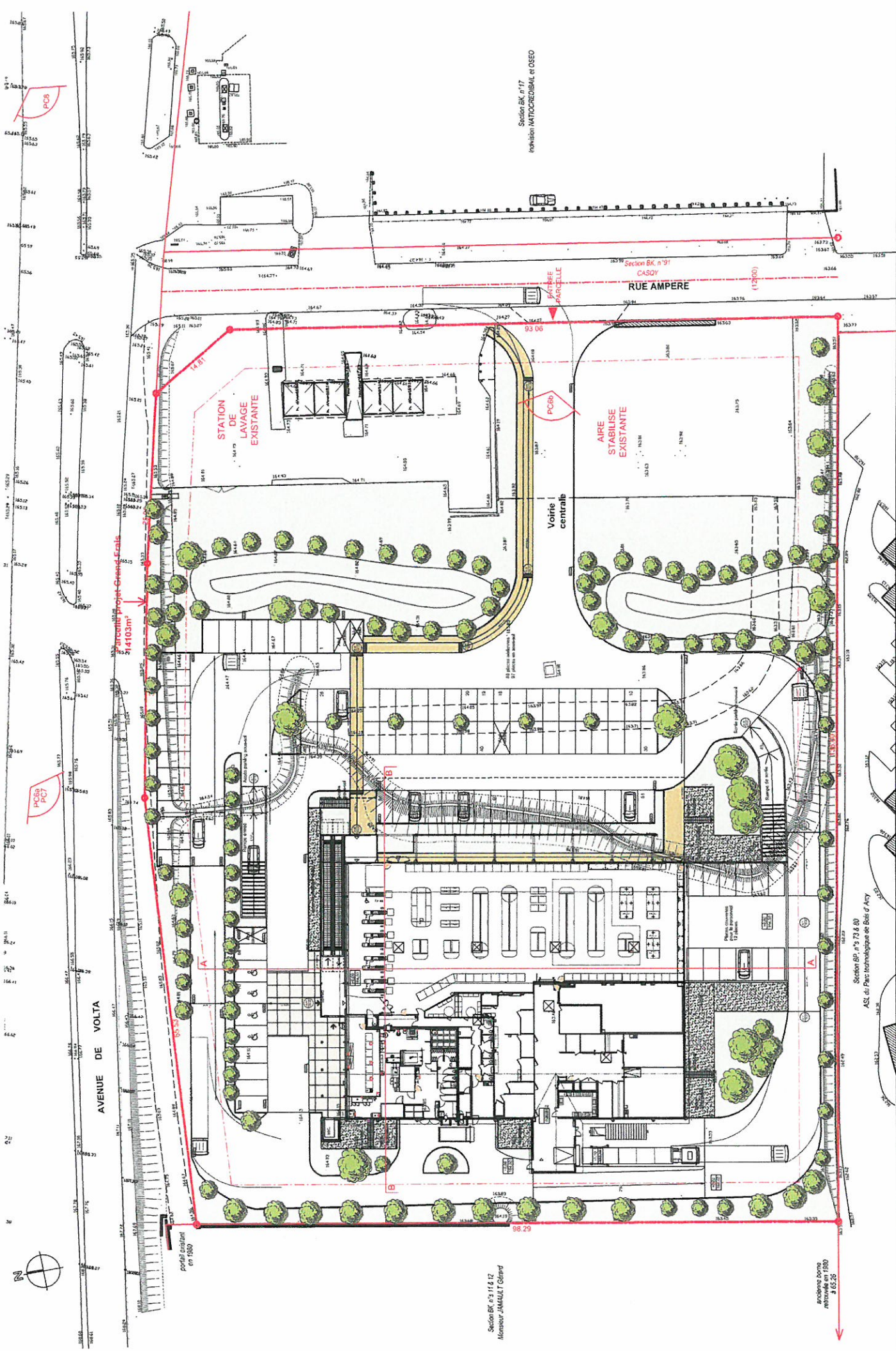
Vue aérienne avec insertion projet 1/5000



CADASTRE 1/1000



Vue aérienne existante 1/4000



Section BK n° 11 & 12
 Monsieur ANGLUET Gérard

architecte d'origine
 n° 1001 - 69702 CIVORS CEDEX
 2 65 20

Section BP n° 7316 80
 ASL de Parc Technologique de Bois d'Arcy

AVENUE DE VOLTA

RUE AMPERE

STATION DE LAVAGE EXISTANTE

AIPE STABILISE EXISTANTE

Voiture centrale

Parcelle projet Green4Scalis
 214103m²

portail existant
 en 1980

